

Aux participants au pool de la SLRS

---

Berne, 30 novembre 2007 TH/is

## **Réduction de la TAR pour les sources lumineuses à Fr. 0.25 dès le 1<sup>er</sup> juillet 2008**

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de fondation ainsi que la Commission de gestion de la SLRS ont décidé, sur la base d'une planification financière détaillée, de réduire la TAR pour les sources lumineuses de Fr. 0.50 (Fr. 0.46 hors TVA) aujourd'hui à Fr. 0.25 (Fr. 0.23 hors TVA) dès le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Ce montant tient la comparaison avec d'autres pays européens et est conforme au marché.

Notre système d'élimination pour les sources lumineuses offre des prestations de haute qualité et de grande efficacité en termes de recyclage et peut garantir et financer ces prestations à long terme.

La décision de faire cette réduction importante en une seule fois et de l'annoncer plusieurs mois à l'avance vous donne le temps de préparer les mesures à prendre de votre côté.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous transmettons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

**Fondation Suisse pour le recyclage  
des sources lumineuses et luminaires SLRS**



Stephan Thommen  
Directeur